

cachet dateur OP

OFFICE NATIONAL DE L'EMPLOI

C4-CERTIFICAT DE CHOMAGE - CERTIFICAT DE TRAVAIL

A COMPLE		
☐ 1 ^{ère} demande	□ D.J.I. C.C / / /	cachet dateur BC

Rubrique	I - A	COMPI	FTFR	PAR	I 'FMPI	OYFUR

Vous trouverez plu www.onem.be dans					eter, sur qua	nd et pour	qui vous de	evez compl	éter le FOR	MULAIRE C4-	CERTIFICAT DE CHOMAGE S	
TRAVAILLEUR:	NISS (voir coin supérieur droit carte SIS)				NOM et pré	nom						
EMPLOYEUR:		ison social						- — - —		— — —		
	NOM OU re	iisori sociai			catégorie employeur numé					numero	éro d'entreprise	
					commission paritaire				numéro d'immatriculation ONSS			
Adresse										— — — — éro d'immatri	iculation ONSS-APL	
PARTIE A - DON	NEES CON	CERNANT L'OC	CCUPATION	1								
Date de début de	l'occupation	on: /	/		Date d'enti	ée en serv	ice:	/	_/			
Date de fin de l'o	ccupation:	/	_/		Code trava	illeur:						
Statut: — Uniquent Les cotisations ON seront versées	ISS, secteu	r chômage, 🗖 o	ont 🗖 n'ont	pas été pr	PTP, un pour un élevées sur	poste de tra e occupation le salaire	vail reconnu FBI auprès	et SINE, le d d'une autorit	code 4 pour é locale (ON	une occupation	pour une occupation comme on comme TCT et le code 21	
_ 00.0 10.0000	•	Ministère de la						,				
				L	М	М	J	V	S	D	1 42	
Q (1) = ;	,		T								1ère semaine 2ème semaine	
S (1) =		_	T (1) =								3ème semaine	
باللات اللات	,										4ème semaine	
Description du rég		-	-				-			-	-	
		par 🗖 heu	re 🗖 mois í	☐ jour (for	rfaitaire sem	aine 6 jours) 🗖 sema	aine I trim tionnaires)	estre (rému	ınéré à la tâc de	he ou à la pièce)	
Nombre de jours	ou d'heure	s de vacances	rémunérés	légaux pe	endant cette	e occupation	n et depui	is le 1 ^{er} jan	vier de l'a	nnée en co	urs:	
travailleur à tem	ps plein _		jours de va	cances (ré	egime 6 jours	s) ⁽²⁾ trav	ailleur à te	emps parti	el		heures de vacances ⁽²⁾	
A compléter uniq	uement po	ur un travailleเ	ır occupé a	uprès des	pouvoirs p	oublics:	rég	ime de vac	ances 🗖 s	ecteur publi	c 🗖 secteur privé	
PARTIE B - DECL	ARATIONS	S TRIMESTRIEL	LES ONSS	OU ONS	SAPL NON	ENCORE D	ECLAREE	S OU ACC	EPTEES			
Vous cochez: - s'il y a eu ou r - si les prestation au facteur Q	ons du trav	ailleur à temps	partiel dar	ns des trin	nestres ON	SS ou ONS	SAPL non	encore dé	clarés ou	non encore	e acceptés corresponde s compensatoire.	
Date de déb				fin trimes				00 00mp		_ 300 TOPOC		
Du /	_/	au	/	_/		interruptio			☐ NON	OUI		
Du /	/	au	1	_/		interruptio	emps parti n * : emps parti		□ NON □ NON	OUI OUI OUI		
Si vous avez coc	hé 'oui' pou	ur 1 ou 2 trimes	stres ONSS	(APL), ajo	utez un ANN	EXE-C4-CER	TIFICAT DE 1	ΓRAVAIL.				

- *Constituent une interruption: l'incapacité de travail non couverte par un quelconque salaire, les périodes de protection de maternité, de congé de paternité ou d'adoption, chômage temporaire, suspension de crise employés, vacances jeunes et vacances seniors, interruption de carrière ou crédit temps, les périodes de reprise partielle de travail après maladie, le congé sans solde ou d'autres absences non rémunérées après les 10 premiers jours par année calendrier (les jours de congé sans solde ou d'absences non rémunérées concernent les codes 22, 24, 25, 26 et 30 de la déclaration DMFA (APL). Les jours de carence, de grève ou lock-out et les jours d'absence non rémunérés pour suivre des cours dans le cadre de la "promotion sociale" ou pour exercer une charge de juge ou de conseiller aux affaires sociales ne constituent pas une interruption et ne sont donc pas pris en compte pour le calcul des 10 jours par année calendrier. Vous trouverez plus d'infos dans la feuille info 'Formulaires C4'.
- (1) Complétez le nombre d'heures en décimales, en divisant les minutes par 60 (2 chiffres après la virgule seulement). Ex. : 7 heures 40 minutes =7,66. Plus d'info dans la feuille info 'Formulaires C4'
- Pour les travailleurs à temps plein: nombre de jours de vacances x 6/R (nombre de jours par semaine du régime de travail). Arrondissez à l'unité ou à la demie-unité la plus proche, ex. 2,4 devient 2,5 et 4,2 devient 4. Pour les travailleurs à temps partiel, vous mentionnez les heures. Vous trouverez plus d'infos dans la feuille info 'Formulaires C4'.

10.09.2009/830.10.016 FORMULAIRE C4-CERTIFICAT DE CHOMAGE

PARTIE C - DONNEES	CONCERNANT LA FIN DE L'OCCUPATION		
Le préavis a été	envoyé par lettre recommandée le / /	-/	
	🗖 notifié par exploit d'huissier le / / / _		
et couvre la période d	u / / au /	/ inclus	
		c prolongée jusqu'au / / / inclus, pour cause e motif:	
☐ Une indemnité de rup la période entière cour du 23 décembre 2005 Le travailleur a-t-il dro ☐ NON ☐ OUI Pé	pture a été payée et couvre la période du/ verte par une indemnité de rupture, y compris la période concernant le pacte générations) pit à une indemnité de reclassement? priode couverte par une indemnité de rupture normale (s	/ jusqu'au/ inclus (il s'ag e couverte par une éventuelle indemnité de reclassement visée à l'art. 36 de l'ans tenir compte de l'indemnité de reclassement)	it de a loi
☐ Aucune indemnité de	ıvriers:jours Employés: rupture n'a été payée et l'occupation a pris fin le e déterminée/du travail déterminé		
☐ Le travailleur a quitté	volontairement son emploi le / / /	_ <u>_</u>	
Motif précis du chômage	e:		
Le travailleur a droit à une suite de repos compensa: Remarques: PARTIE D - DONNEES	e rémunération pour jour(s), situé(s) après la fin toire (rémunéré ou non) ou à la suite d'heures suppléme PACTE GENERATIONS - ANNEXE-C4-PACTE GENE	RATIONS	à la
	complète pas cette partie car je ne dépends pas d'une co , 328.02 ou 328.03 (transport urbain et régional). Dans o	ommission paritaire ou je dépends de la commission paritaire 328, ce cas je signe uniquement ma déclaration.	
1. La fin du contrat de trav	vail est la conséquence d'un licenciement ?	4. Le travailleur a ≥ 45 ans et 1 an d'ancienneté à la date de de l'annonce d licenciement collectif?	
□ NON allez à		☐ OUI complétez un FORMULAIRE ANNEXE-C4-PACTE GENERATIONS ☐ NON allez à 6	
☐ OUI allez à	0.5	5. Le travailleur a ≥ 45 ans et 1 an d'ancienneté à la date du licenciement ? ☐ OUI complétez un FORMULAIRE ANNEXE-C4-PACTE GENERATIONS ☐ NON allez à 6	
	u licenciement collectif se situe après le 06.04.2009 ? étez un FORMULAIRE ANNEXE-C4-PACTE GENERATIONS 4 4	6. Je (ou un fonds) paie une indemnité complémentaire au travailleur ? ☐ OUI complétez un FORMULAIRE ANNEXE-C4-PACTE GENERATIONS ☐ NON	
Je déclare sur l'honneu	r que la présente déclaration en RUBRIQUE l est sincè	re et complète.	
date	nom et signature de l'employeur ou de son délé	gué cachet de l'employeur FER PAR LE TRAVAILLEUR	
par une rémunération ou chômage (= CAPAC)). C	es allocations de chômage, vous devez vous présenter.	muni de ce formulaire, immédiatement après l'expiration de la période couvert è paiement (syndicat ou Caisse auxiliaire de paiement des allocations de	 e
		 elle vous êtes devenu chômeur et ce jour, mentionnez-en le motif ci-dessous:	
ANNEXE-C4- GENERAT	IONS		
2. Percevez-vous une in NON Voir	demnité complémentaire d'un précédent employeur? l'explication en RUBRIQUE I, PARTIE C du FORMULAIRE ANN	nployeur? ☐ NON ☐ OUI et je complète la RUBRIQUE II de cette annexe. EXE-C4-PACTE GENERATIONS que je joins. TIONS ou sur un FORMULAIRE C4-CERTIFICAT DE CHOMAGE introduit précédemment.	
	ur que la présente déclaration en RUBRIQUE II est sinc	·	
date	signature du travailleur		
	Les données sont traitées et conservées dans des fichiers in la protection de ces données dans la brochure de l		